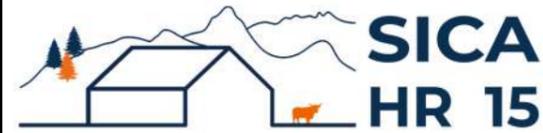


DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC VOLLORY**

Le Bourg

15140 BESSE

Localisation

Les Marzelles

du/des projet(s):

15140 SAINT-MARTIN-CANTALES

Description du projet de construction

1- Un hangar métallique avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation sur aire paillée intégrale pour bovins allaitants d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 1650 m².

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-13

PC1a,b,c	PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE		PC5b	PLAN DE FACADES	1:250
PC2-5a	PLAN DE MASSE ET DE TOITURE	1:500	PC6-7-8	DOCUMENT GRAPHIQUE	
PC3-4	COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE	1:500			



Architecte:

Phillipe HERNANDEZ

SICA Habitat Rural - Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

Aurillac, le 25/06/2024.

Dessiné par:

Julie GINISTY

N° Client:
2035

N° Document:
PC01

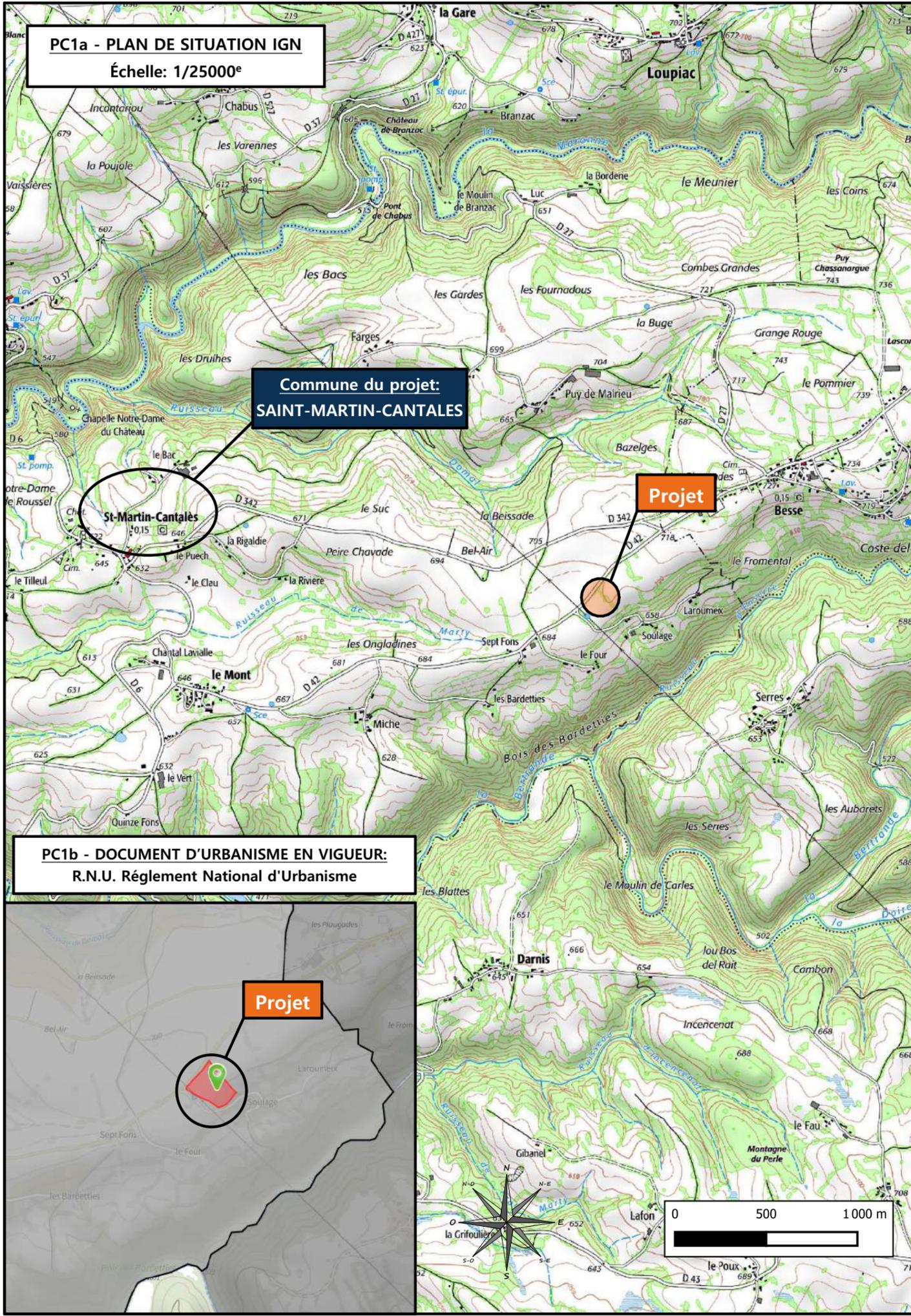
N° de page:
1/6

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	-
0	25/06/2024	J.G.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



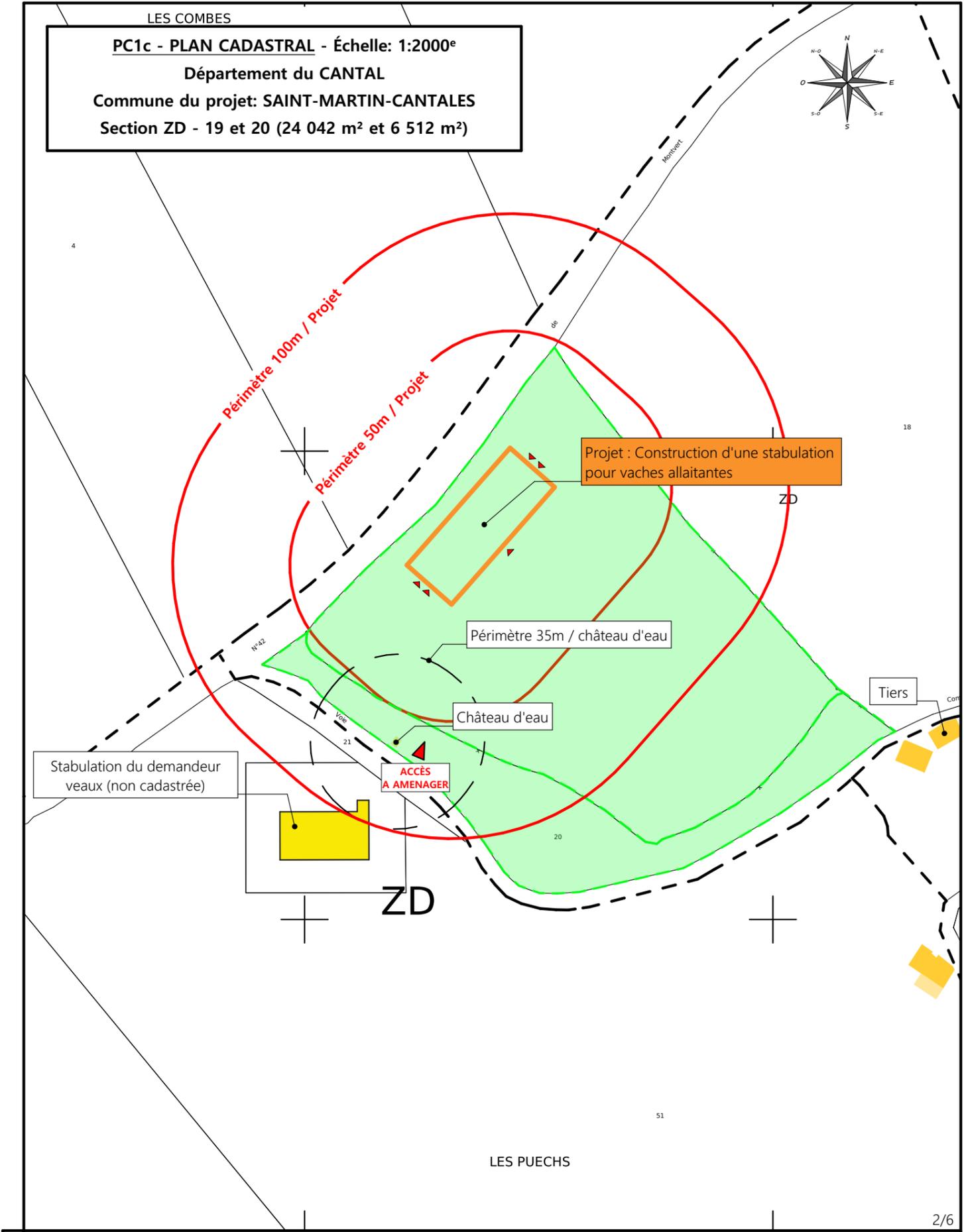
PC1a - PLAN DE SITUATION IGN
Échelle: 1/25000^e

Commune du projet:
SAINT-MARTIN-CANTALES

Projet

PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:
R.N.U. Règlement National d'Urbanisme

Projet



PC1c - PLAN CADASTRAL - Échelle: 1:2000^e
Département du CANTAL
Commune du projet: SAINT-MARTIN-CANTALES
Section ZD - 19 et 20 (24 042 m² et 6 512 m²)

Périmètre 100m / Projet

Périmètre 50m / Projet

Projet : Construction d'une stabulation pour vaches allaitantes

Périmètre 35m / château d'eau

Château d'eau

Stabulation du demandeur veaux (non cadastrée)

ACCÈS A AMENAGER

ZD

LES PUECHS

Projet: Construction d'un hangar métallique avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation sur aire paillée intégrale.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: GAEC VOLLORY - Le Bourg 15140 BESSE

PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE

PC1a,b,c | **Éch : VARIEE**

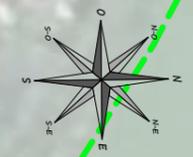
Aurillac, le 25/06/2024

SICA HR 15
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
Architecte: Philippe HERNANDEZ

Julie GINISTY
Dessiné par:

N° Client: 2035

2/6



Alt. : 698 m

±0.00 Niveau Terrain Naturel
 ±0.00 Niveau Terrain Aménagé

Commune du projet: SAINT-MARTIN-CANTALES (15140)
 Lieu-dit du site: Les Marzelles

Parcelles concernées par le projet:
 Section ZD - Parcelle 19 et 20 (24 042 m² et 6 512 m²)

Localisation des accès projetés

Surface d'Emprise Au Sol Existante : 0 m²
 Surface d'Emprise Au Sol Créée : 1689 m²

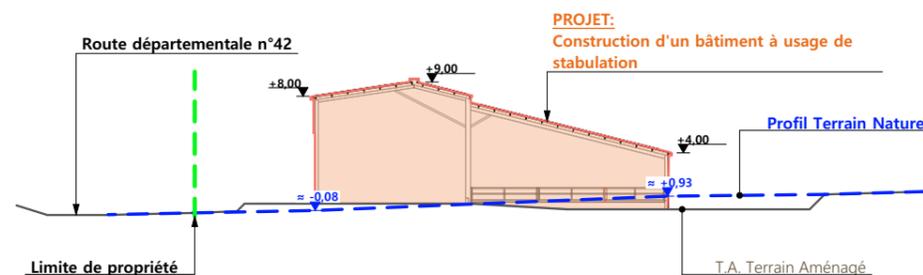
Surface de Plancher Existante : 0 m²
 Surface de Plancher Créée : 1650 m²

N° Client: 2035	Projet: Construction d'un hangar métallique avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation sur aire paillée intégrale.		Dessiné par: Julie GINISTY	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte: Philippe HERNANDEZ
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: GAEC VOLLORY - Le Bourg 15140 BESSE			
	PLAN DE MASSE ET DE TOITURE			
		PC2-5a	Éch: 1:500 ^e	
		Aurillac, le 25/06/2024		

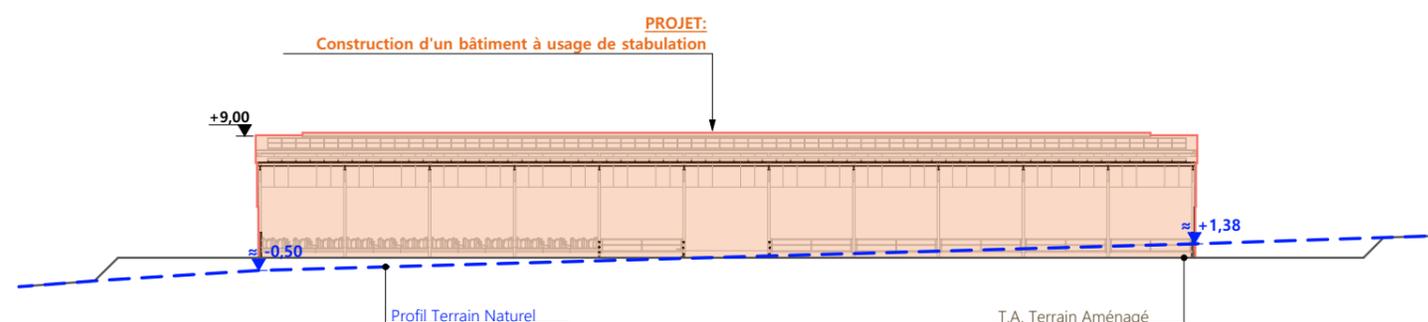
PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1/500^e

COUPE TN1



COUPE TN2



PC4 - Notice descriptive

1- Aspect : projet et localisation

Le projet mené par le GAEC VOLLORY consiste à construire :

- 1- Un hangar métallique avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation sur aire paillée intégrale pour bovins allaitants d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 1650 m².

Le projet entre dans le cadre d'une volonté de modernisation d'exploitation ; déchargement des étables entravées en service, amélioration des conditions de travail et de logement animal et arrêt du plein air hivernal.

La construction envisagée sera implantée sur un site agricole déjà existant non loin du siège ; parcelles N° 19-20 de la section ZD, Commune de SAINT-MARTIN CANTALES - 15140 (propriété du demandeur) ; un accès stabilisé sera aménagé depuis la voie communale N° 6, les réseaux présents dans les infrastructures existantes pourront être utilisés par extension.

Le projet vise à concentrer l'activité agricole et tout ce qu'elle génère (odeurs, déplacement des engins, ...) sur ce seul site d'exploitation.

Il n'y a pas d'habitation de tiers ni de point d'eau à moins de 100 m du projet (ICPE).

2- Aspect : environnement

Les bovins allaitants seront conduits en aire paillée intégrale.

Le fumier très compact provenant des parcs paillés sera curé durant l'hiver et déposé au champ sur la parcelle d'épandage dans les conditions réglementaires.

3- Aspect : Impact sur le paysage (cf. document photographique)

De manière identique au bâti existant, les caractéristiques visibles des projets seront :

- **Charpente** : métallique
- **Pente de toiture** : 25% et 15%
- **Couverture** : tôle acier anti-condensation de teinte gris graphite (RAL 7022) y compris tôle de rives et faîtière
- **Panneaux photovoltaïques** : gris sombre et mate y compris cadre de structure
- **Débord de toiture** : 30 cm
- **Bardage** : tôle acier teinte brun lauze RAL 7006
- **Portes** : tôle acier teinte graphite RAL 7022
- **Translucide** : polycarbonate
- **Ventilation statique** : bardage décalé + faîtière ventilée
- **Maçonnerie** : préfabriquée lissée ton ciment brut sombre

Le terrain présentant une légère déclivité, un travail de terrassement modéré sera nécessaire afin d'obtenir une plateforme d'implantation stabilisée en parallèle et en amont de la RD N°42.

Le pourtour (cours et abords) sera stabilisé par empierrement de blocage + couche d'empierrement de finition.

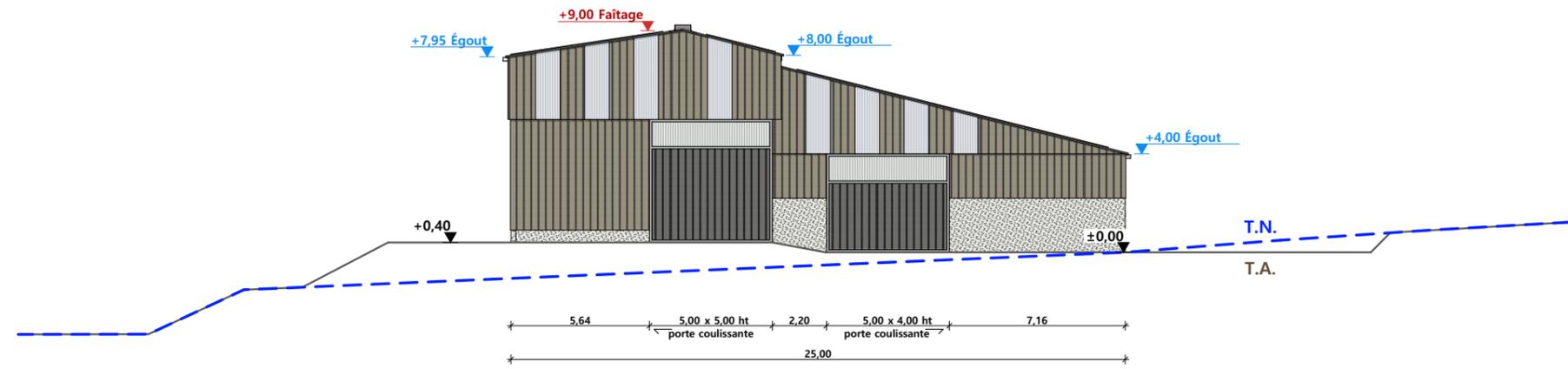
Les EP seront collectées et dirigées par gravité vers le milieu naturel.

Le raccordement en eau et électricité se fera depuis les réseaux existants sur site.

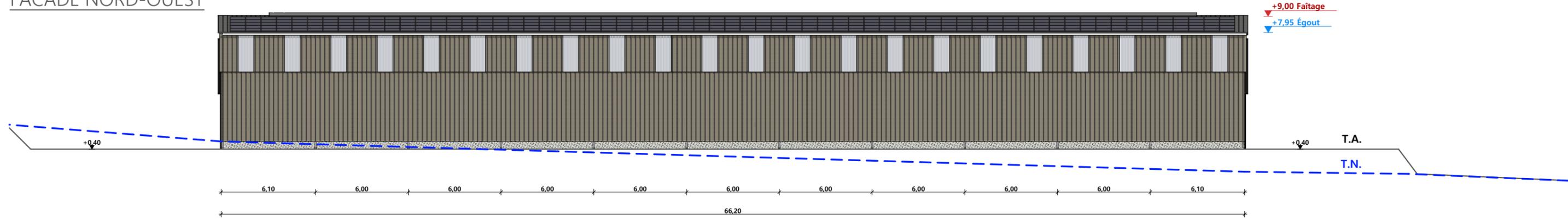
4/6

N° Client: 2035	Projet: Construction d'un hangar métallique avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation sur aire paillée intégrale.		Dessiné par: Julie GINISTY	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: GAEC VOLLORY - Le Bourg 15140 BESSE			
COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE			PC3-4	Éch:1:500 ^e
			Aurillac, le 25/06/2024	
			Architecte: Philippe HERNANDEZ	

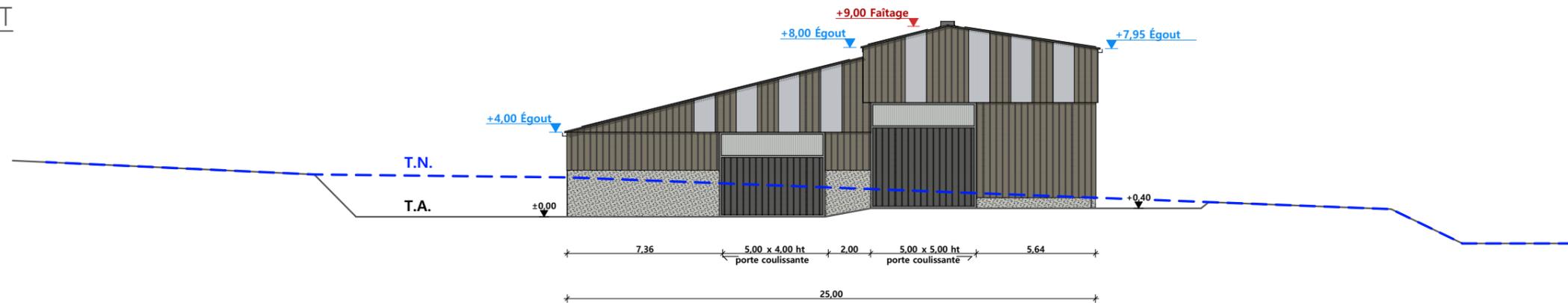
FACADE SUD-OUEST



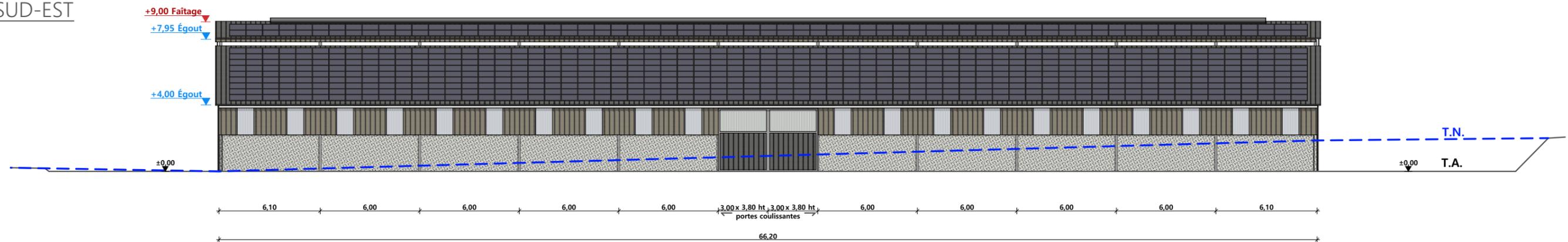
FACADE NORD-OUEST



FACADE NORD-EST



FACADE SUD-EST



Maçonnerie : murs béton Ht=0,50m et Ht=2,20m
 Charpente : charpente métallique
 Couverture : tôle acier anti-condensation teinte "graphite" RAL 7022 et panneaux photovoltaïques (cadres et panneaux de couleur noire)
 Bardage : acier RAL 7006
 Portes coulissantes : acier RAL 7022

N° Client: 2035	Projet: Construction d'un hangar métallique avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation sur aire paillée intégrale.		Dessiné par: Julie GINISTY	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte: Philippe HERNANDEZ
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: GAEC VOLLORY - Le Bourg 15140 BESSE			
	PLAN DE FACADES			
		PC5b	Éch: 1:250 ^e	
		Aurillac, le 25/06/2024		



PC7 - Vue 2



PC6 - Vue 1

PC8 - Vue 3

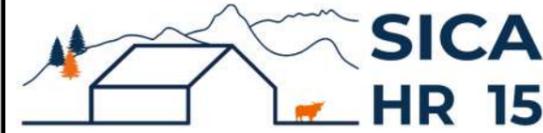
PC6 - Vue 1 Insertion



6/6

N° Client: 2035	Projet: Construction d'un hangar métallique avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation sur aire paillée intégrale.		Dessiné par: Julie GINISTY	 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</small> Architecte: Philippe HERNANDEZ
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: GAEC VOLLORY - Le Bourg 15140 BESSE			
DOCUMENT GRAPHIQUE		PC6-7-8	Éch : SANS	
		Aurillac, le 25/06/2024		

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC VOLLORY**

**Le Bourg
15140 BESSE**

Localisation
du/des projet(s): **Les Marzelles
15140 SAINT-MARTIN-CANTALES**

Description du projet de construction

1- Un hangar métallique avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation sur aire paillée intégrale pour bovins allaitants d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 1650 m².

Constitution du dossier

DET1	VUE AU SOL	1:200
DET2	COUPES DE PRINCIPE A	1:100
DET3	PERSPECTIVES 3D	



Conseiller Bâtiment:
Vincent CHARBONNEL
Chambre d'agriculture du Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 00



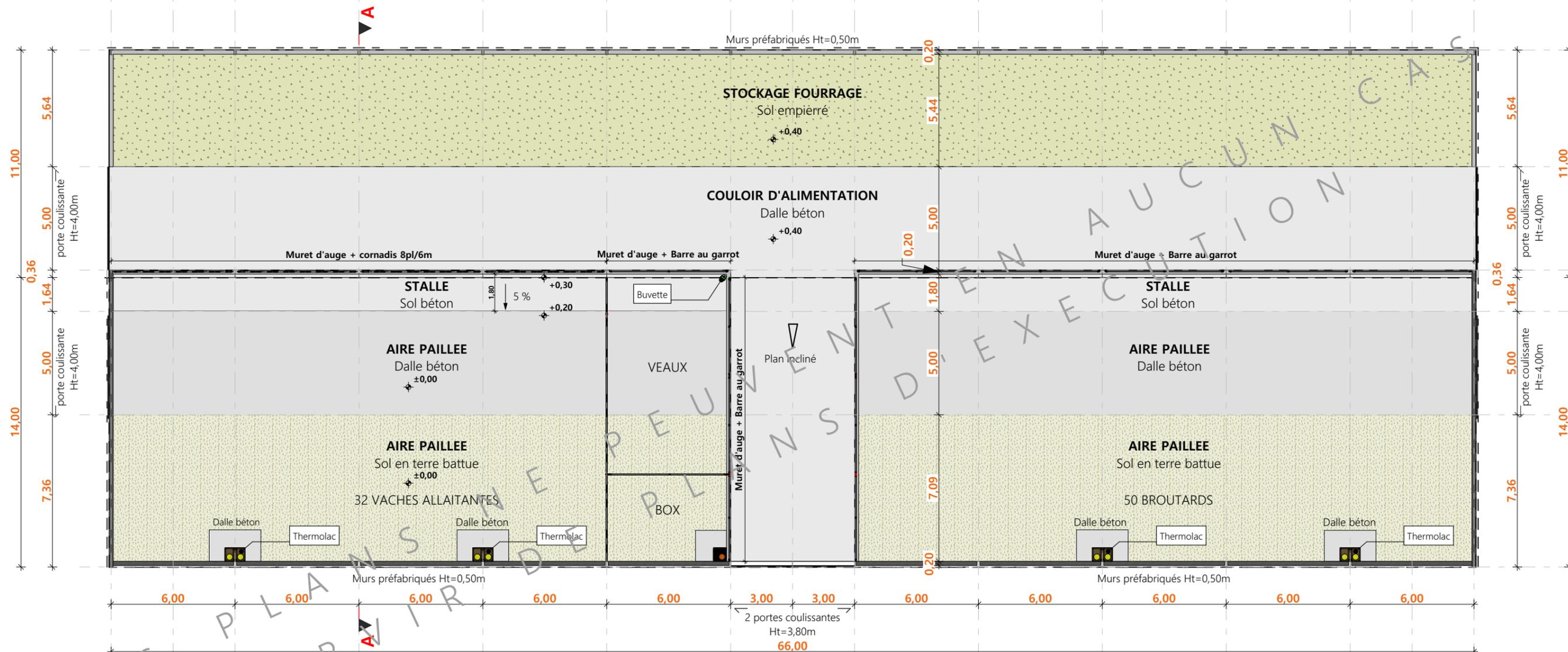
Aurillac, le 25/06/2024.

Dessiné par:
Julie GINISTY

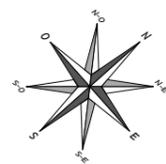
N° Client: 2035	N° Document: TECH01	N° de page: 1/4
--------------------	------------------------	--------------------

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Ils ne sont pas nécessaires pour l'instruction du permis de construire.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.
Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	-
0	25/06/2024	J.G.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications

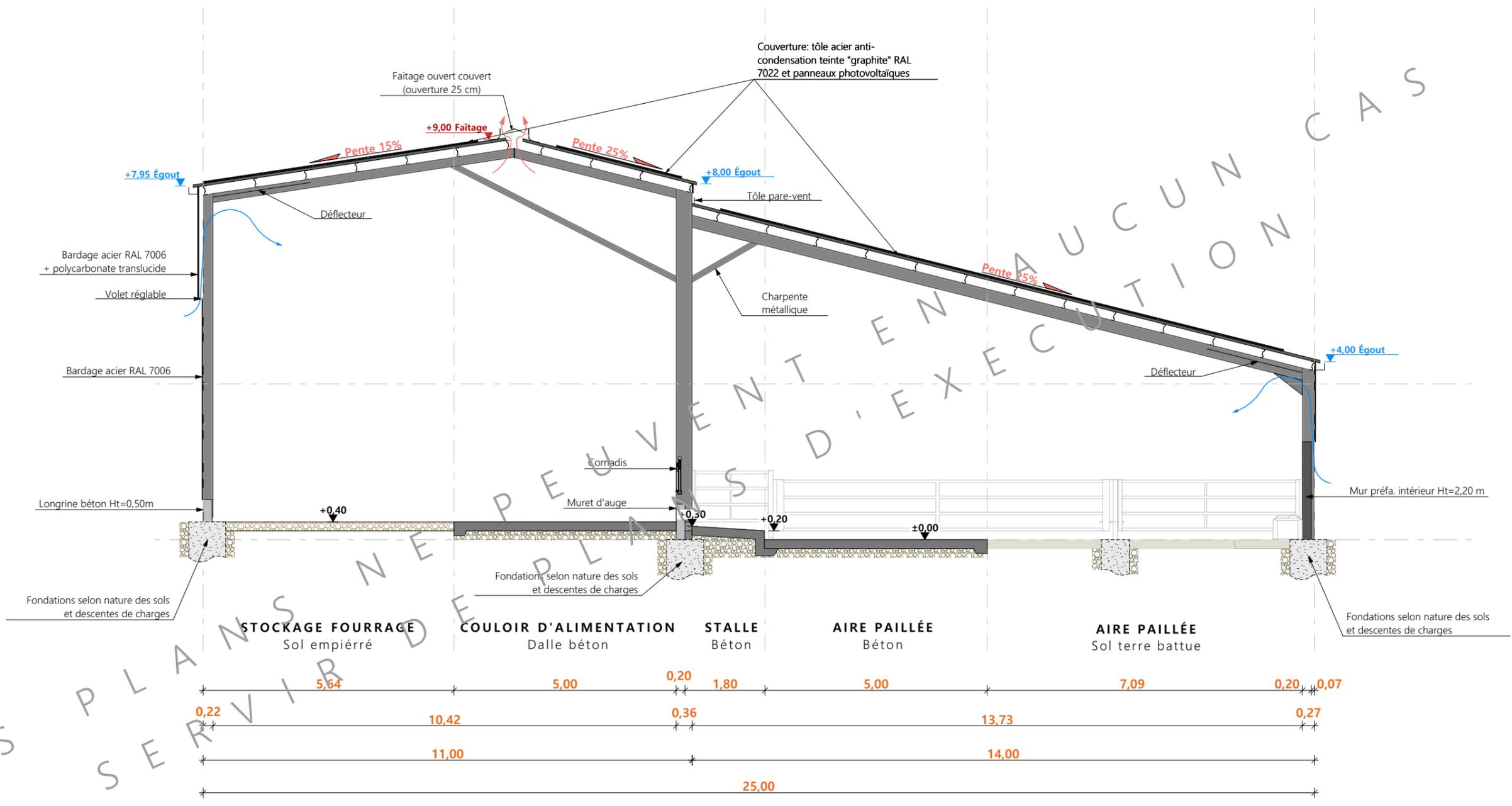


±0,00 Niveau Terrain Naturel
 ±0,00 Niveau Terrain Aménagé



N° Client: 2035	Projet: Construction d'un hangar métallique avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation sur aire paillée intégrale.		Dessiné par:	
	DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Julie GINISTY	
	Maitre d'ouvrage: GAEC VOLLORY - Le Bourg 15140 BESSE		Conseiller Bâtiment:	
VUE AU SOL			DET1	Éch: 1:200 ^e
			Aurillac, le 25/06/2024	
			Vincent CHARBONNEL	

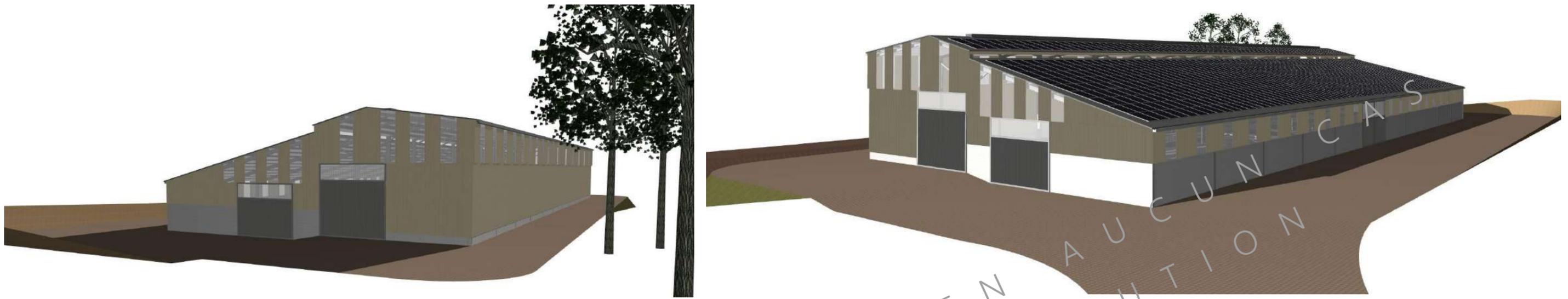




	STOCKAGE FOURRAGE Sol empiérré	COULOIR D'ALIMENTATION Dalle béton	STALLE Béton	AIRE PAILLÉE Béton	AIRE PAILLÉE Sol terre battue	
	5,64	5,00	0,20	5,00	7,09	0,20
0,22		10,42	0,36		13,73	0,27
	11,00			14,00		
			25,00			

N° Client: 2035	Projet: Construction d'un hangar métallique avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation sur aire paillée intégrale.		Dessiné par:	
	DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Julie GINISTY	
	Maître d'ouvrage: GAEC VOLLORY - Le Bourg 15140 BESSE		Conseiller Bâtiment:	
COUPES DE PRINCIPE A			DET2	Éch: 1:100 ^e
			Aurillac, le 25/06/2024	
			Vincent CHARBONNEL	





CES PLANS
SERVIRONT
DE PLANS
D'EXECUTION

N° Client: 2035	Projet: Construction d'un hangar métallique avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation sur aire paillée intégrale.		Dessiné par:	
	DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Julie GINISTY	
	Maître d'ouvrage: GAEC VOLLORY - Le Bourg 15140 BESSE		Conseiller Bâtiment:	
PERSPECTIVES 3D		DET3	Éch: °	Vincent CHARBONNEL
		Aurillac, le 25/06/2024		

